

Communiqué de presse, 15 septembre 2020

Des taux d'escarres et de chutes constants dans les hôpitaux suisses

Menée chaque année, la mesure des escarres et chutes survenant lors des séjours hospitaliers permet d'offrir des points de repère importants en termes de qualité des soins aux hôpitaux suisses de soins aigus. Aujourd'hui, l'Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques (ANQ) publie les résultats de la mesure de 2019. Ceux-ci confirment les faibles taux constatés les années précédentes et attestent d'un bon niveau de qualité.

Le 12 novembre 2019, jour de la mesure nationale, 193 hôpitaux suisses de soins aigus (sites hospitaliers) ont relevé la fréquence à laquelle les escarres et chutes surviennent chez leurs patientes et patients lors d'un séjour hospitalier. 13 240 personnes hospitalisées ont participé à cette mesure. La part des femmes s'élevait à 49,1 %, pour un âge moyen de 67,4 ans. La durée de séjour à l'hôpital jusqu'au moment de la mesure était de 7,2 jours en moyenne.

Des taux d'escarres bas, comparables à ceux de l'année dernière

Lors de la mesure de 2019, des escarres ont été constatées chez 510 patientes et patients, portant le taux de personnes concernées à 3,9 %. Le taux total d'escarres est donc en-dessous du seuil des 4 %, et ce pour la deuxième année consécutive. En 2018, le taux se situait à 3,6 %, le plus bas jamais atteint depuis la première mesure de 2011, où il était de 5,8 %.

La mesure répartit les escarres en six degrés de gravité, des lésions superficielles de la peau (catégorie 1) aux dommages aux tissus graves (catégorie 6). Des escarres à partir de la catégorie 2 ont été constatées chez 1,7 % des patientes et patients, soit un total de 222 personnes. De fait, cette valeur s'établit également à un faible niveau, tout comme lors de la mesure 2018. La mesure de 2019 confirme en outre les facteurs de risque connus : le risque de contracter une escarre augmente avec le degré de dépendance aux soins, le nombre de jours depuis l'admission à l'hôpital et le fait d'avoir subi une intervention chirurgicale récemment.

Dans la comparaison nationale ajustée au risque, le taux total d'escarres était significativement supérieur que prévu dans quatorze hôpitaux et significativement inférieur dans deux hôpitaux. Pour les taux des escarres à partir de la catégorie 2, on ne notait aucun écart par rapport à la moyenne. Dans la comparaison internationale, les cliniques suisses s'en sortent à nouveau bien, les deux taux d'escarres s'établissant dans la fourchette basse rapportée dans la littérature internationale.

Un potentiel d'amélioration pour les taux de blessures après une chute à l'hôpital

Lors de la mesure de 2019, il a été comptabilisé 484 chutes. Le taux de chutes, de 3,7 %, évolue ainsi dans la même plage que celle de l'année dernière. La valeur la plus faible a été constatée en 2015, avec 3,0 %, la plus forte au début de la série de mesure, c'est-à-dire en 2011, avec 4,3 %.

On note que le risque de chute concerne tout particulièrement les personnes hospitalisées séjournant déjà depuis un certain temps à l'hôpital, présentant une dépendance prépondérante aux soins, ayant déjà chuté avant leur admission à l'hôpital ou prenant des sédatifs ou médicaments influençant le comportement.

La comparaison entre les hôpitaux suisses montre un seul écart par rapport à la moyenne en 2019. Le taux de chutes suivies de conséquences est quant à lui plutôt élevé dans la comparaison internationale (34,5 %, 167 chutes avec blessures). Dans ce domaine, il se dessine donc des points d'approche concrets en termes de mesures de développement de la qualité.

Les taux d'escarres et de chutes : des aspects de la qualité importants

La fréquence des escarres et chutes constitue un aspect central de la qualité des soins et apporte aux hôpitaux des pistes quant aux améliorations possibles. La mesure figure depuis 2011 dans le plan de mesure de l'ANQ. Obligatoire pour les hôpitaux suisses, elle est menée selon la méthode de l'Université de Maastricht « LPZ International », bien établie au niveau international.

Comparaison pluriannuelle nationale

Taux de prévalence Adultes, en %	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Escarres, acquises à l'hôpital, toutes catégories	3,9	3,6	4,3	4,4	4,1	4,3	4,6	4,4	5,8
Escarres, acquises à l'hôpital, à partir de la catégorie 2	1,7	1,5	2,0	2,0	1,9	1,8	2,0	1,7	2,1
Chutes à l'hôpital	3,7	3,5	3,8	3,8	3,0	3,6	4,1	3,8	4,3
Taux de blessure pour les chutes à l'hôpital*	34,5	30,4	30,2	41,3	—	—	—	—	—

**Peut être présenté séparément depuis 2016*

Une enquête qui ne se prête pas pour des listes de classement des hôpitaux/cliniques

Les résultats de la mesure de l'ANQ ne permettent pas de réaliser des classements sérieux. Chaque résultat ne représente qu'un aspect de la qualité et ne donne aucune indication quant à la qualité globale d'un hôpital/d'une clinique. Les classements établis à partir des résultats de plusieurs mesures de l'ANQ ne sont pas acceptables non plus.



Rapports avec graphiques

Mesure Adultes

Infographie : Faits et chiffres

Contact

Daniela Zahnd, collaboratrice scientifique en soins aigus

Tél. 031 511 38 48, daniela.zahnd@anq.ch

L'ANQ promeut la qualité dans les hôpitaux et les cliniques

L'Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques (ANQ) coordonne et réalise des mesures de qualité en soins aigus, réadaptation et psychiatrie. Les résultats permettent de faire des comparaisons transparentes au niveau national à partir desquelles les hôpitaux et les cliniques peuvent développer des mesures ciblées pour améliorer leur qualité. Les membres de l'ANQ sont l'association des hôpitaux H+, santésuisse, curafutura, les assureurs sociaux fédéraux, les cantons et la Conférence suisse des directeurs cantonaux de la santé. L'activité de l'association se base sur la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) ; l'ANQ est une association à but non lucratif.

Pour plus d'informations : anq.ch